

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Joseph Fourcy.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition adressée au roi le 7 décembre 1837, le sieur Joseph Fourcy, employé expéditionnaire au greffe du tribunal de 1^{re} instance à Dinant, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né le 11 novembre 1809, dans la commune de Tancrou, arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne (France). Il est établi depuis huit ans à Dinant et y a épousé le 5 août 1835 une Belge, dont il a un enfant. Son travail au greffe et la profession de modiste qu'exerce sa femme, lui procurent des moyens d'existence. Sa conduite et sa moralité sont irréprochables.

Le rapporteur,
J. MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÏNÉ.